



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tramways

Question écrite n° 47193

Texte de la question

M. Jean-Claude Gayssot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur le retard que connaît actuellement le projet d'extension de la ligne de tramway Saint-Denis - Bobigny vers Noisy-le-Sec. Dans la dernière période, ce dossier a eu à souffrir de la volonté manifeste de certains élus et même d'un cadre de la SNCF d'en retarder l'aboutissement. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il entend prendre pour que tous les partenaires appelés à participer à cette réalisation prennent rapidement les décisions responsables permettant que sa mise en œuvre devienne effective dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

La définition du tracé du prolongement du tramway reliant Saint-Denis à Bobigny jusqu'à Noisy-le-Sec a fait l'objet d'un accord entre les différents services techniques concernés et le schéma de principe de cette opération, inscrite au contrat de plan Etat-région Ile-de-France pour la période 1994-1998, a été approuvé le 31 janvier 1997 par le conseil d'administration de la RATP. Il sera présenté au syndicat des transports parisiens le mois d'avril prochain. Le plan de financement de ce projet, et notamment la contribution du département de Seine-Saint-Denis, devra toutefois être précisée avant l'engagement de cette opération.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47193

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 189

Réponse publiée le : 10 mars 1997, page 1213